Service départemental d'incendie et de secours de l'Allier	Fiche Opérationnelle d'Aide à la Décision (permanente) FOAD-A-INC-002 Version 1.0.0 du 26/10/2020	Public visé (cases grisées ci-dessous)

TOXICITE LIEE AUX FUMEES D'INCENDIE
ORGANISATION DE LA ZONE DE DECONTAMINATION

D	CDS	CDC	CDG	CA	COND	CE	E
Officiers CODIS			Chefs de salle			Opérateurs	
Médecins		Pharmaciens		Vétérinaires		Infirmiers	

Mots clefs :	Contamination, décontamination, EPI, zone contrôlée

GENERALITES

- Les procédures de déshabillage et de décontamination des tenues de feu sont réalisées tant que possible en zone contrôlée.
- Le COS déterminera une ou plusieurs zones dédiées à la décontamination qui seront mises en œuvre selon la procédure suivante.

1. A la demande du chef d'agrès, le conducteur de l'engin incendie ou tout autre agent désigné sort le kit de décontamination et installe le drap à usage unique au sol afin de créer une zone de décontamination en prenant en compte les critères suivants :
   - La zone de décontamination doit être en zone contrôlée (hors de tout risque de contamination) ;
   - La zone sera matérialisée dans la mesure du possible par des cônes ;
   - La zone doit être installée sur une surface propre et sèche ;
   - Le sens du vent et le sens d'écoulement des eaux.

2. L'ensemble du matériel du kit sera installé pour être prêt à utiliser sur la zone délimitée. Un sac poubelle au moins sera préparer pour la récupération des déchets.
   Le 2ème drap à usage unique sera utilisé pour faire un parc à matériel propre le cas échéant ;

3. La LDT ou tout autre moyen en eau équivalent sera préparé à proximité immédiate de la zone de décontamination pour le nettoyage des rangers et du matériel (voir FOAD-A-INC-006) ;

4. Le conducteur ou l'agent désigné pour accueillir et accompagner les sapeurs-pompiers s'équipera de gants nitriles, d'un masque FFP2 et d'1 paire de lunettes de protection.
   Il les guidera en fonction des procédures à mettre en œuvre.

En fonction de la configuration de la zone de décontamination souhaitée par le COS, plusieurs kits peuvent être utilisées pour la même zone de décontamination.
Sur décision du COS, la zone de décontamination pourra être rendue complémentaire aux missions du SSO.

Rédacteur	Contributeur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur
Cdt A. GALBOIS	GSO, GT Sud, GSST	Chef GSO	DDSIS